



Le P'tit coup d'oeil Le P'tit coup d'oeil

École Alexander-Wolff

Numéro 01 - Le 14 septembre 2018

NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

Les vacances sont déjà terminées et nous sommes tous heureux de débiter l'année scolaire avec vous et d'accueillir nos anciens et nouveaux élèves. C'est sous le thème « [Sois merveilleux !](#) » que nous entamerons l'année scolaire 2018-2019. Nous tenons à profiter de cette occasion pour vous remercier à l'avance de votre engagement face à la réussite scolaire de votre enfant.

Nous vous rappelons l'importance de lire notre « *P'tit coup d'œil* », car il vous transmettra, tout au long de l'année scolaire, des informations pertinentes à la vie de l'école et du service de garde. Dans le même ordre d'idées, vous pouvez également consulter le site Web de l'école pour obtenir de l'information relative au quotidien à Alexander-Wolff.

À tous les élèves, parents et membres du personnel de l'école, nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

HORAIRE DE L'ÉCOLE ET SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

Par souci de sécurité, nous vous informons des heures d'accueil de l'école auxquelles une surveillance est assurée.

Accueil du matin : 8 h 05
Horaire des élèves du primaire : 8 h 15 à 11 h 30
Horaire des élèves du préscolaire : 8 h 15 à 10 h 42

Accueil de l'après-midi : 12 h 50
Horaire des élèves du préscolaire et du primaire : 13 h à 15 h 15

Nous tenons également à rappeler aux parents qui circulent à pied aux abords de l'école d'utiliser les passages et les traverses pour piétons. Pour la sécurité de tous, il est interdit de circuler entre les autobus. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

STATIONNEMENT

Nous tenons à remercier les parents qui utilisent convenablement l'aire du débarcadère d'autobus lorsqu'ils viennent reconduire (entre 6 h 45 et 7 h 45) ou chercher leurs enfants (entre 15 h 30 et 17 h 45). Veillez également noter que le stationnement de l'école est réservé aux détenteurs de vignettes.



CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Pour la sécurité de vos enfants, nous vous rappelons les attentes quant à la circulation des parents dans l'école. Nous demandons aux parents qui se présentent à l'école pendant les heures de classe de toujours entrer par la porte centrale et de se diriger au secrétariat afin de s'identifier et d'indiquer le but de leur visite étant donné qu'aucun parent ne doit circuler dans l'école.

En ce qui concerne la circulation après les heures de classe, nous demandons également aux parents de ne pas circuler dans l'école et cela même lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde. De plus, veuillez prendre note que, pour les parents utilisateurs du service de garde, le système de cartes magnétiques au service de garde sera activé seulement à compter de 15 h 30. Dès votre entrée dans l'école, une éducatrice vous accueillera et s'occupera de faire venir à vous votre enfant avec tout son matériel et ses vêtements.

FIN DES CLASSES...

Afin de nous assurer que chaque élève soit en sécurité et de permettre aux intervenants scolaires d'organiser convenablement le départ des enfants qui leur sont confiés à la fin des classes, nous vous demandons d'informer à l'avance votre enfant du lieu où il doit se rendre pour le retour à la maison. Donc, nous nous dégageons d'assurer le suivi des appels faits en fin de journée pour demander à votre enfant de prendre ou non l'autobus.

- ▶ Si votre enfant est inscrit au service de garde, nous rappelons aux parents qui viennent chercher leur enfant à la fin des classes de se présenter, **APRÈS 15 H 30** et non avant, à porte la centrale de l'école. Cette mesure a pour but, nous vous le rappelons, d'offrir aux élèves de l'école un encadrement sécuritaire.
- ▶ Pour les parents d'élèves qui ne fréquentent pas le service de garde, nous vous demandons d'attendre votre enfant à l'extérieur de la cour d'école afin d'éviter d'embourber le secrétariat tout en assurant, par le fait même, la sécurité des élèves.

Merci à l'avance de faire équipe avec les intervenants de l'école pour que cette dernière soit SÉCURITAIRE.

L'IMPLANTATION DU PROGRAMME « L'école, au cœur de l'harmonie ! » se poursuit !

C'est avec un immense plaisir que nous vous informons que l'école utilisera un nouvel outil d'intervention pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école ainsi que pour développer les habiletés sociales chez les élèves. Le programme « *L'école, au cœur de l'harmonie* » permettra d'ouvrir la conscience sans menacer l'estime de soi. Les cinq axes d'intervention seront de :

- 1- créer un langage commun (entre les enseignants et les élèves, entre les enfants entre eux ainsi qu'entre le personnel de l'école, les élèves et leur famille);
- 2- créer un langage intérieur;
- 3- conserver une attitude objective face aux comportements des enfants;
- 4- guider l'enfant dans sa réflexion sur le choix de ses comportements;
- 5- développer l'empathie.



Merci à l'avance de nous aider à aider vos enfants.



COLLATION PERMISE A L'ECOLE



Comme il est indiqué dans l'agenda scolaire de votre enfant, nous vous rappelons en ce début d'année scolaire, que les collations permises à l'école sont :

- | | | |
|---|---|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> les fruits frais | <input type="checkbox"/> les légumes frais | <input type="checkbox"/> le fromage |
| <input type="checkbox"/> le yogourt | <input type="checkbox"/> la compote de fruits | |



De plus, nous vous rappelons également que tous les aliments contenant des noix et des arachides (exemple : barres tendres) sont interdits, car certains élèves sont allergiques, et leur vie peut être mise en danger s'ils sont en contact avec ces aliments. Finalement, nous vous demandons d'éviter, bien sûr, de déposer des friandises ou de la gomme à mâcher dans la boîte à lunch de votre enfant.



Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

ATELIERS « LÉA » POUR LES PARENTS DES ÉLÈVES DE 1^{RE} ANNÉE

Cette année, à l'école, deux enseignantes de 1^{re} année proposent **aux parents des élèves de 1^{re} année**, les ateliers LÉA. Ce programme vise le développement de stratégies de soutien en lecture, en écriture et en mathématique. De plus, ce programme met l'accent sur le plaisir de lire, d'écrire et de jouer avec les chiffres. Il propose des conseils et des trucs concrets complémentaires à l'enseignement que votre enfant reçoit en classe.

Nous vous attendons donc en grand nombre les mardis 25 septembre, 2 et 9 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

APPLICATION MOBILE

Comment recevoir des alertes de fermeture sur votre téléphone intelligent?

Il est maintenant possible de recevoir les alertes de fermeture d'école sur votre téléphone intelligent grâce à la nouvelle application Commission scolaire de la Capitale mobile. Grâce à cette application gratuite développée pour les parents et les élèves, vous pourrez :

- recevoir des nouvelles de la commission scolaire lors de situations urgentes ou de dernière minute comme les avis de fermeture lors des tempêtes de neige ou en cas de force majeure, les périodes d'inscription et autres informations pertinentes;
- recevoir des avis divers de l'école primaire, secondaire, du centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes de votre choix;
- profiter des outils de votre appareil intelligent pour joindre facilement par téléphone ou par courriel votre établissement scolaire;
- localiser rapidement le parcours routier vers un établissement scolaire.

Pour recevoir les alertes, téléchargez l'application Commission scolaire de la Capitale mobile sur l'App Store ou sur Google Play.

Réussir ça s'apprend !





LA MUSIQUE A L'ECOLE

FLÛTES À BEC

Afin d'être conforme à la politique ministérielle, l'école Alexander-Wolff fournira une première flûte gratuitement à chaque élève de 3^e année. Il en sera de même pour tout élève provenant d'une autre école et qui ne possède pas de flûte, si celle-ci est requise pour son cours de musique. Les élèves devront, en contrepartie, voir à en prendre soin et la conserver pour toute la durée du primaire si requise en 4^e, 5^e ou 6^e année pour les cours réguliers ou activités parascolaires. Advenant un bris ou une perte, le remplacement de la flûte sera aux frais des parents.

INSCRIPTION À LA CHORALE PARASCOLAIRE

Dû aux travaux d'agrandissement de l'école, à l'absence d'un local de musique cette année et à l'utilisation de la majorité des classes par le service de garde sur l'heure du midi, les pratiques de chorale se dérouleront tous les mardis après l'école au local 101 (classe de M. Bruno) de 15h30 à 17h00. Les élèves de 4^e à 6^e année peuvent s'y inscrire auprès de M. Michel Hénault, spécialiste en musique. Advenant qu'il reste des places disponibles, des élèves de 3^e année pourraient les combler. La sélection sera faite en fonction de la qualité de la voix et du comportement en général de l'élève. Un formulaire d'inscription sera remis aux élèves choisis.

DATES À RETENIR

17 septembre	Journée pédagogique : le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits
25 septembre	Atelier LÉA, pour les parents d'élèves de 1 ^{re} année, de 18 h 30 à 19 h 30
2 octobre	Atelier LÉA, pour les parents d'élèves de 1 ^{re} année, de 18 h 30 à 19 h 30
5 octobre	Photo scolaire - Horaire à venir
9 octobre	Atelier LÉA, pour les parents d'élèves de 1 ^{re} année, de 18 h 30 à 19 h 30

"Sois merveilleux !"



François Couturier
Directeur



Caroline Biron
Directrice adjointe



MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE 2018-2019

Directeur :

Monsieur François Couturier

Directrice adjointe :

Madame Caroline Biron

Préscolaire :

Madame Myriam Tremblay
Madame Caroline Lelièvre
Madame Véronique Lesage
Madame Sabrina Goudreault
Madame Suzanne Lessard

Premier cycle :

Madame Sabrina Bonenfant (1^{re} année)
Madame Andréanne Alain (1^{re} année)
Madame Fannie Garceau (1^{re} année)
Madame Crystel Martineau (1^{re} année)
Monsieur Mathieu Hardy (2^e année)
Madame Isabelle Mercier (2^e année)
Madame Christine Paquet (2^e année)
Madame Alexandra Hurens (2^e année)

Deuxième cycle :

Madame Julie Dionne (3^e année)
Madame Mélissa Bergeron (3^e année)
Madame Joanie Duchesne (3^e année)
Madame Sara Maude Guay (3^e année)
Madame Kate Ross (4^e année)
Madame Marie-Christine Roy (4^e année)
Madame Sophie Bédard (4^e année)

Troisième cycle :

Madame Marie-Ève Doddridge (5^e année)
Madame Bruno Lavoie (5^e année)
Madame Sarah Éverell (5^e année)
Madame Penny Lavoie-Roy (5^e année)
Monsieur Éric Tremblay (6^e année)
Madame Natalie Richard (6^e année)
Madame Josée Martel (6^e année)

Temps partagé :

Madame Samantha Boilard (Préscolaire)
Madame Stéphanie Vennes (1^{re}, 2^e et 5^e année)
Madame Joany Coulombe (4^e, 5^e et 6^e année)

Orthopédagogues :

Madame Isabelle Lafond
Madame France Tétreault
Madame Manon Bolduc

Anglais :

Madame Gihane Makni
Madame Hélène Marcoux

Musique :

Monsieur Michel Hénault
Monsieur Jérôme St-Pierre

Éducation physique :

Monsieur Guillaume Goulet-Marceau
Madame Julie Grantham
Monsieur Jimmy Guay

Technicienne en éducation spécialisée :

Madame Marie-Claude Gagnon
Madame Caroline Cusson
Madame Maude Lacourcère

Psychologue :

Madame Catherine Brind'Amour

Orthophoniste :

Madame France Jacques

Infirmier :

Monsieur Daniel Lafond

Technicien en informatique :

Monsieur Nizar Ali Kaabi

Secrétaires :

Madame Émilie Leiba-Peiffer, secrétaire d'école
Madame Roxanne Lavoie Croteau, secrétaire

Service de garde :

Monsieur Louis Tousignant, technicien
Madame Christine Pineault, classe principale
Madame Marie-Eve Dumas, éduc. préscolaire
Madame Sabrina Fortin, éduc. préscolaire
Madame Mélanie Perron, éduc. préscolaire
Madame Amélie Pérusse, éduc. préscolaire
Mme Caroline Côté, éduc. 1^{re} année
Mme Marie-Pier Côté, éduc. 1^{re} année
Madame Cindy Donaldson, éduc. 1^{re}/2^e année
Madame Karine Côté, éduc. 1^{re}/2^e année
Madame Anik Pouliot, éduc. 2^e année
Madame Mélanie Savard, éduc. 2^e année
Madame Marilou Bouchard, éduc. 3^e année
Madame Stéphanie Savoie, éduc. 3^e année
Madame Maripier Cloutier, éduc. 3^e année
Monsieur Gilles Demers, éduc. 3^e/4^e année
Madame Marie-Claude Charrette, éduc. 4^e année
Madame Anick Lafontaine, éduc. 4^e/5^e année
Madame Annie Plamondon, éduc. 5^e année
Madame Amélie Burney, éduc. 4^e/5^e année
Madame Maude Lacoursière, éduc. 6^e année
Madame Marie-Claude Gagnon, éduc. 5^e/6^e année
Madame Karine Beaudet, éduc. soutien
Madame Lori Lannin, éduc. soutien

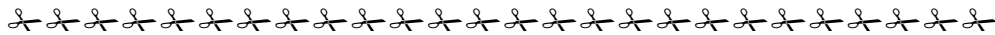


ADRESSE COURRIEL

Cette année encore, votre adresse courriel nous permettra de vous communiquer rapidement des informations importantes sur l'école et autres sujets vous touchant de près. L'envoi du P'tit coup d'œil se fait d'ailleurs principalement par courriel. De plus, cette adresse vous permettra d'avoir accès au dossier scolaire de vos enfants.

Vous pouvez nous communiquer plus d'une adresse courriel. Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire suivant et le retourner à l'école par votre enfant.

Étant donné que nous sommes une école verte, la plupart des communications sous forme de papier seront envoyées par l'enfant le plus jeune de la famille. Autant que possible, nous envoyons nos messages sous forme électronique; ainsi, communiquer avec vous rapidement et sauver du papier répondent à deux de nos objectifs.



Nom du parent : _____
 Adresse courriel : _____
 Nom de l'enfant : _____
 Classe de : _____

BÉNÉVOLAT À L'ÉCOLE ALEXANDER-WOLFF

Disponibilités :

	AM	PM
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Intérêts :

Bibliothèque	
Informatique	
Activités étudiantes	
Activité en classe	
Gâteries spéciales	
Autres :	

Nom du parent : _____

Téléphone : _____

Nom de l'enfant : _____

Classe de : _____

Retourner à l'école par
votre enfant pour le
21 septembre 2018